

## Directives concernant le Fonds d'accessibilité d'EDID-GHDI 2026 pour les étudiant.es diplômé.es

**Le Fonds d'accessibilité d'EDID-GHDI pour les étudiant.es diplômés** vise à aider les étudiant.es diplômé.es en situation de handicap qui doivent débourser des frais particuliers liés à l'accessibilité. Disposant d'un budget annuel pouvant aller jusqu'à 10 000 \$, le fonds est en mesure de soutenir deux étudiant.es par année en versant jusqu'à 5 000 \$ par personne. Toutes les propositions admissibles sont les bienvenues, mais la priorité sera donnée aux projets qui impliquent des recherches sur le terrain.

### Admissibilité

**Participation active à EDID-GHDI** : les candidat.es doivent déjà être impliqué.es dans des recherches ou des initiatives liées à EDID-GHDI et avoir besoin d'aide pour l'accessibilité pour les poursuivre ;

**Priorité aux besoins en matière d'accessibilité** : le financement doit servir à couvrir les dépenses liées à l'accessibilité, comme les services de sous-titrage, les logiciels/matériels de lecture d'écran, les technologies d'assistance, la traduction en langue des signes américaine (ASL) ou tout autre langue des signes, l'aide à la mobilité, etc. ;

**Adéquation avec la recherche** : les propositions doivent être en adéquation avec les priorités d'EDID-GHDI, en particulier en ce qui concerne les enjeux liés aux filles et aux femmes en situation de handicap ;

**Contribution** : les bénéficiaires devront rédiger un article de blogue, un article ou un document de travail en rapport avec les activités d'EDID-GHDI dans les 18 mois suivant la réception des fonds, qui pourra être publié sur le site Web d'EDID-GHDI.

### Conditions de candidature

Les candidat.es doivent fournir les documents suivants :

**Aperçu de la recherche** : un résumé de leur projet de recherche, y compris sa pertinence par rapport aux travaux en cours d'EDID-GHDI (une page) ;

**Budget des dépenses liées à l'accessibilité** : une ventilation détaillée de la manière dont les fonds seront utilisés pour répondre à des besoins spécifiques en matière d'accessibilité. Inclure des estimations ou des devis, le cas échéant (une page) ;

**Déclaration d'impact** : une brève explication de la manière dont la subvention permettra ou améliorera leur capacité à mener des recherches et à contribuer aux priorités d'EDID-GHDI (une page) ;

**Lettre de soutien** : une lettre d'un mentor ou d'un.e superviseur.e affilié.e à EDID-GHDI confirmant l'implication du.de la candidat.e au sein d'EDID-GHDI et l'importance des dépenses d'accessibilité pour sa recherche (une page).



### *Évaluation*

Les candidatures seront examinées en fonction des critères suivants :

**Conformité avec les priorités d'EDID-GHDI** : À quel point la recherche correspond aux domaines d'intérêt et d'impact d'EDID-GHDI ;

**Faisabilité et impact** : La faisabilité des dépenses proposées en matière d'accessibilité et leur impact.

### *Instructions relatives à la soumission*

Il n'y a pas de date limite, et les propositions seront examinées au fur et à mesure de leur réception. Pour toute question, veuillez contacter Sharon Findlay, gestionnaire du projet EDID-GHDI ([edid-ghdi@uoqueph.ca](mailto:edid-ghdi@uoqueph.ca)).

